

# ATD QUART MONDE SIGNE L'APPEL POUR UN RAPPORTEUR SPÉCIAL DROITS DE L'HOMME ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Posté le 5 juillet 2021



Photo : Nations Unies à Genève, 2019 © Herman Van Breen / ATD Quart Monde

---

Lettre ouverte de la société civile mondiale et de Peuples Autochtones pour la création d'un nouveau Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'Homme et le changement climatique.

---

## Aux États membres et aux observateurs du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies

Alors que la 47ème session du [Conseil des droits de l'Homme](#) des Nations Unies (CDH) se déroule du 21 juin au 15 juillet 2021, les organisations de la société civile et des

peuples autochtones soussignées appellent les États membres des Nations Unies, par l'intermédiaire du CDH, à désigner lors de cette session un nouveau Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'Homme et le changement climatique.

*Le changement climatique est une menace existentielle pour l'humanité, mettant en péril la réalisation de tous les droits de l'Homme pour les générations actuelles et futures.*

Alors que les impacts de la crise climatique s'aggravent et accentuent les formes croisées de discrimination à l'encontre de divers peuples, individus et groupes dans nos sociétés, l'action ne peut plus être reportée au CDH et des mesures urgentes doivent être adoptées pour protéger les personnes et la planète. La question du changement climatique ne peut plus être laissée seulement à d'intéressants dialogues interactifs ou aux différentes procédures spéciales existantes pour qu'elles l'abordent quand elles le peuvent, même si leurs diverses contributions ont été remarquables.

La création d'un mandat de Rapporteur spécial dédié aux défis du changement climatique est une demande de longue date d'un nombre croissant d'organisations de la société civile et de Peuples Autochtones, étant donné qu'un mandat dédié permettrait au CDH d'élever son travail sur le changement climatique d'une manière systématique et durable, de protéger les populations de l'emballage du changement climatique et de ses impacts inévitables, et de promouvoir le respect des droits de l'Homme dans les réponses au changement climatique. En termes simples, le changement climatique doit être une priorité plus élevée au CDH.

En 2019, les Îles Marshall, au nom du Climate Vulnerable Forum (CVF), ont appelé à la création d'un rapporteur spécial du CDH dédié aux droits de l'Homme et au changement climatique lors de la 25e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Au cours des deux dernières années, cette proposition a pris de l'ampleur parmi les États. Lors de la 46ème session du Conseil des droits de l'Homme en mars 2021, dans un geste sans précédent, un groupe trans-régional de 56 États a rejoint le Bangladesh dans une déclaration appelant les membres du Conseil à envisager la création de ce nouveau mandat.

*Il est maintenant urgent de donner suite à ces déclarations. Nous, les soussignés, réitérons donc notre appel exhortant les États à créer un nouveau Rapporteur spécial sur les droits de l'Homme et le changement climatique lors de la 47ème session du Conseil des droits de l'Homme.*

---

[← Précédent](#)

[Suivant →](#)

---